



Compte rendu du conseil d'établissement du 03-12-2019

Membres siégeant avec voix délibératives:

- Grégory Parellada, chef d'établissement
- Pauline Lessaffre, consulat général de France à Canton
- Laëtitia Curiel, représentante des enseignants de maternelle
- Bernard Meyer, représentant des enseignants de l'élémentaire
- Nicolas Canonge, représentant des enseignants du secondaire
- Albert Truong, représentant des parents (maternelle)
- Boom Ghou Lam, représentant des parents (élémentaire)
- Clémence D'Ussel, représentante des parents (secondaire)

Membres siégeant à titre consultatif

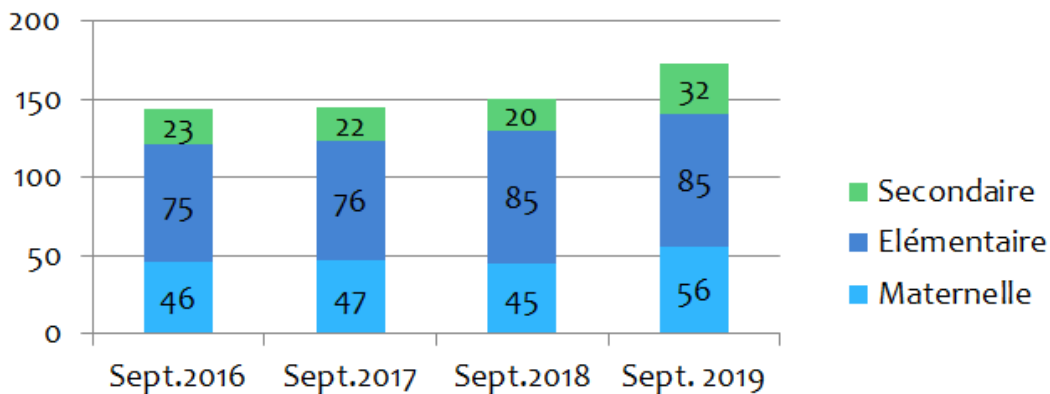
- Lou Baillou, représentant des élèves du secondaire

Approbation du compte rendu du dernier CE

Le compte rendu du conseil d'établissement du 3^{ème} trimestre de l'année scolaire 2018-2019 est adopté à l'unanimité.

Les effectifs à la rentrée 2019

Le chef d'établissement présente les effectifs à ce jour ainsi que la structure scolaire.



Maternelle			Élémentaire				
PS	MS-GS 1	MS-GS2	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
19	19	18	22	17	16	17	14

Collège				Lycée		
6ème	5ème	4ème	3ème	2 ^{nde}	1 ^{ère}	Ter
10	5	2	1	8	3	3

Il attire l'attention sur les trois points suivants :

1 : la croissance des effectifs est le signe du dynamisme de l'école et de sa bonne visibilité dans la communauté de Canton.

2 : L'importance des effectifs de la GS. C'est un point de vigilance pour la construction de la structure pédagogique du cycle 2 l'an prochain.

3 : la croissance des effectifs au collège et l'importance de la liaison CM2-6^{ème} : L'EFIC se mobilise pour mieux expliquer le fonctionnement de notre collège (actions « porte ouverte », communication). Le Cned n'est introduit qu'à partir de la 3^{ème}. Les supports Cned fonctionnent comme des manuels sur lesquels nos enseignants s'appuient pour faire la classe. L'EFIC possède des enseignants qualifiés et expérimentés pour chaque matière. L'effort en recrutement se poursuivra pour garantir l'excellence éducative, dans un contexte de réforme du baccalauréat. Le chef d'établissement informe le CE que les enseignants du secondaire ont obtenu la délégation de correction et qu'il leur est désormais possible de corriger jusqu'à 40% des devoirs proposés par le Cned. Enfin, il rappelle que l'homologation du cycle 4 est un objectif.

Le projet d'établissement, bilan et perspective

Le projet d'établissement actuel arrive à son terme (2017-2020). Une réflexion est initiée par les équipes enseignantes pour tirer un premier bilan des réussites et points à améliorer afin de préparer le prochain projet. Toutefois, le calendrier est conditionné à celui de l'AEFE qui communiquera des éléments de constructions pour les projets d'établissements de tous les établissements français à l'étranger.

Axe 1 : Améliorer la maîtrise de la langue <ul style="list-style-type: none">• Maitrise de la langue française (place de l'oral, plaisir d'écrire, etc.)• Mise en place d'un protocole accueil élèves non-francophones• Parcours plurilingue (certification, groupes de compétences)	Axe 2 : Développer l'usage du numérique <ul style="list-style-type: none">• Utiliser le numérique au service de la communication, de l'information, de l'expression• Utilisation responsable• Le numérique au service de la différenciation• Former les équipes et apporter un soutien technique
Axe 3 : Aider l'élève à construire un parcours de réussite éducative et d'avenir <ul style="list-style-type: none">• Accompagner l'élève au plus près de ses besoins• aider aux choix des parcours post bac	Axe 4 : Valoriser et promouvoir l'école <ul style="list-style-type: none">• Faire entrer notre établissement dans la communauté éducative de Canton• Mieux communiquer sur les programmes et les projets de l'EFIC• Communiquer sur toutes les actions menées au sein de l'EFIC

Le chef d'établissement commente les différents axes du projet actuel. En rouge, il désigne les axes sur lesquels selon lui des objectifs ont été atteints, pleinement ou partiellement.

Axe 1 :

Maitrise de la langue française : (place de l'oral, plaisir d'écrire, etc.) : c'est une préoccupation constante qui mérite des efforts constants. Le chef d'établissement souligne la mise en place des ateliers de langage en maternelle, les bonnes réussites des élèves aux évaluations nationales, les projets de classe ou de zone sur ces thèmes, la mise en place d'une BCD).

Mise en place d'un protocole accueil élèves non-francophones : une charte d'accueil des familles d'élèves allophones est en vigueur depuis le début de l'année. Un dispositif de prise en charge des élèves est en place (21 élèves en bénéficient). Une coordinatrice de ce dispositif a été nommée. Les cours du soir de français pour adultes débutants, en

partenariat avec l'Alliance française, contribuent aussi à ce dispositif. Nos efforts vont se poursuivre sur ce point.

Parcours plurilingue (certifications, groupes de compétences) : le PARLE anglais est opérationnel depuis la rentrée 2019. Des groupes de compétences sont en places en chinois et en anglais. L'EFIC propose une certification en anglais. En octobre, 12 enseignants ont été habilités examinateurs / correcteurs DELF, ce qui devrait permettre à l'EFIC de proposer une certification en français pour les élèves dont la langue maternelle n'est pas le français. Le chef d'établissement cherche une solution pour proposer une certification en chinois.

Axe 2 :

Utiliser le numérique au service de la communication, de l'information, de l'expression : le numérique est intégré aux apprentissages dès la maternelle. Des blogs existent ou d'autres supports qui permettent la communication avec les familles et l'investissement des élèves. L'EFIC a fait un effort considérable en dotation de matériel. Au collège et au lycée, les élèves disposent de deux salles équipées et d'un chariot de 20 ordinateurs portables. Les élèves peuvent ainsi réaliser leurs exercices Cned en ligne.

Utilisation responsable : l'EFIC propose, en plus du travail en classe en lien avec les programmes, des actions de sensibilisation à l'usage des réseaux sociaux. Les efforts en la matière doivent se poursuivre, en collaboration avec les familles.

Le numérique au service de la différenciation : Le numérique est utilisé pour des élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP) ou dans le cadre du dispositif de prise en charge des élèves allophones.

Former les équipes et apporter un soutien technique : Les équipes rencontrent des difficultés techniques liées aux réalités locales ou à un déficit de compétences en informatique. Ce point doit être clairement amélioré. Un nouveau contrat a été passé avec le prestataire informatique « Six Color » pour garantir la présence d'un technicien tous les jeudis sur le site de l'école.

Axe 3 :

Accompagner l'élève au plus près de ses besoins : les petits effectifs permettent un suivi très individualisé de nos élèves. C'est un des points forts de l'école, souligné par l'inspectrice de l'éducation nationale en visite au mois de novembre à l'EFIC.

Aider aux choix des parcours post bac : La réforme du bac et l'ouverture de la terminale (sections SES et L cette année) nous oblige à repenser notre accompagnement pour nos lycéens. L'orientation est un travail qui débute en classe de 3^{ème}. C'est un point à améliorer.

Axe 4 :

Faire entrer notre établissement dans la communauté éducative de Canton : L'EFIC participe de manière ponctuelle à des événements engageant d'autres établissements sur Canton (Canton Cup, Olympiades des maternelles, forums).

Mieux communiquer sur les programmes et les projets de l'EFIC : le site internet a été rénové et présente désormais les programmes et l'organisation de la scolarité dans le système français (traduction en chinois et en anglais), la plateforme EDUKA donne satisfaction. Tous les projets sont systématiquement mis en valeur (articles de blogs, réalisations de courtes vidéos diffusées sur Wechat et / ou sur le site, mails d'information, portes ouvertes).

Communiquer sur toutes les actions menées au sein de l'EFIC : le Wechat officiel de l'EFIC rend compte 1 à 2 fois par mois de l'actualité de l'EFIC. De nombreux événements jalonnent l'année et mettent à l'honneur le travail des équipes enseignantes et des élèves.

S'il y a des réussites, le chef d'établissement souligne l'importance de se tourner résolument vers le futur en maintenant nos efforts et en cherchant à améliorer notre offre éducative, en concertation avec les parents.

La formation continue:

Le chef d'établissement souligne l'importance de se former tout au long de sa vie dans les métiers de l'enseignement qui sont en constante mutation. L'appartenance de l'EFIC au réseau AEFÉ permet de répondre à cette exigence.

Cette année encore, 9 personnels partent en stage de formation sur la zone Asie Pacifique. La montée en compétences profite ensuite aux autres collègues lors de réunions de démultiplication. Monsieur Canonge, professeur d'anglais et coordinateur de langue, explique la plus-value de ces stages non seulement sur un plan pédagogique mais aussi humain puisque chaque stage réunit des enseignants des établissements de la zone et permet de comparer les pratiques, d'échanger sur les enjeux et problématiques rencontrées.

Les 26 et 27 novembre, l'EFIC a reçu madame Mattossi, inspectrice de l'éducation nationale. Cette visite permet de garantir la parfaite conformité des enseignements dispensés à l'EFIC avec les programmes français ainsi que les choix organisationnels opérés. L'Inspectrice a procédé à plusieurs visites-conseils de classe, notamment auprès des enseignants d'anglais et de chinois. Elle a aussi pu échanger avec les représentants des parents, des enfants, des enseignants, avec le comité de gestion ainsi que madame la Consule Générale.

Venue de madame Axelle Dupuits EEMCP2 anglais les 16 et 17 décembre. Il s'agit d'une formation sur site auprès enseignants d'anglais par un personnel expatrié AEFÉ.

Habilitation examinateur correcteur Delf prim et junior par monsieur Didier Hetet de l'Institut Français, du 11 au 15 novembre. (12 enseignants habilités).

Les certifications de langues :

Le cursus Cambridge séduit de plus en plus nos élèves. 52 élèves le suivent cette année sur 5 niveaux différents.



Pre-Starters	14
Starters	7
Movers	8
Flyers	10
A2 – KET	7
B1 – PET	6
Total	52

Les PARLE (parcours langues)

Le PARLE anglais est en place depuis la rentrée. Il permet une véritable montée en puissance des compétences en anglais de nos élèves. Le chef d'établissement insiste sur un point important : le PARLE anglais sera déployé à la rentrée 2020 sur la classe de 6^{ème}. Les élèves inscrits en 6^{ème} pourront ainsi bénéficier de 7 heures d'anglais sur le temps scolaire (4h de LV et 3 heures de DNL).

Le chef d'établissement propose la mise en place d'un parcours identique (sur les classes du CP au CM2) en langue chinoise afin de donner le choix aux élèves entre les deux parcours et de répondre à l'attente de nombreuses familles : donner une plus grande place à la langue chinoise à l'EFIC. Voici ce que pourrait être l'offre linguistique à la rentrée 2020 :

PARLE ANGLAIS



Cycle 1			Cycle 2	Cycle 3	
PS	MS	GS	CP-CE1-CE2	CM1-CM2	6 ^{ème}
anglais (2h) – chinois (2h)			anglais (2h) – chinois (2h)	anglais (3h) – chinois (2h)	Anglais 4h Chinois 2h
		anglais 1h	EMILE anglais (3h)	EMILE anglais (3h)	DNL 3h

PARLE CHINOIS



Cycle 1			Cycle 2	Cycle 3	
PS	MS	GS	CP-CE1-CE2	CM1-CM2	
anglais (2h) – chinois (2h)			anglais (2h) – chinois (2h)	anglais (2h) – chinois (3h)	
		chinois 1h	EMILE chinois (3h)	EMILE chinois (3h)	

Le DNB et le baccalauréat

Le chef d'établissement présente la nature des épreuves et le calendrier pour les épreuves du DNB et du nouveau baccalauréat. Concernant ce dernier, la réforme ne sera effective qu'à la rentrée prochaine pour la terminale. Pour ces deux épreuves, le chef d'établissement souligne l'importance accordée au contrôle continu. Cette présentation tient compte des dérogations liées à l'enseignement français à l'étranger et à l'utilisation du Cned.

DNB

Une épreuve sur 800 points :

- 400 points** sur contrôle continu, acquisition du socle
- 400 points** en épreuves terminales (juin) :
 - 1 oral (15 minutes) (100 points)
 - 4 écrits:
 - Français (100 points)
 - Mathématiques (100 points)
 - HG-EMC : 50 points
 - Sciences: 50 points
- Enseignements complémentaires possibles (max 20 points en contrôle continu)

1 ^{ère}	Terminale
Épreuves anticipées de français, écrite et orale (fin d'année)	Épreuves finales: Philosophie, 2 spécialités, Grand Oral
Épreuve ponctuelle pour la spécialité non poursuivie en Terminale (fin d'année)	Épreuves ponctuelles : Enseignement scientifique, HG, LVA et B, EPS (fin d'année)

Épreuves anticipées et finales = 60% de la note finale

Épreuves ponctuelles (1^{ère} et Ter) = 30 % de la note finale **Moyenne des notes obtenues en 1^{ère} et Ter (enseignements communs + spécialités) = 10%**



Baccalauréat

Les activités extrascolaires (AES) :

Le chef d'établissement rend compte des activités extrascolaires pour cette année. Il explique la nécessité de trouver le juste milieu entre nouveauté et continuité. Cette année, il y a plus d'activités. La demande de parents pour des activités dédiées à la maternelle a été prise en compte. Il entend aussi la nécessité de mieux rendre compte de ce qui se passe durant ces temps extrascolaires, notamment en diffusant des photos.

Il est très important de faire comprendre aux parents que la limitation de place pour ces activités est la garantie de la qualité de ces activités payantes. L'EFIC sera plus intransigeante sur ce point et sur le respect des dates limites d'inscriptions.

- * **AES du soir :** chinois, anglais, Cambridge, aide aux devoirs, l'heure des maternelle, la garderie
- * **AES du mercredi :** football, tennis, cuisine, initiation à l'arabe, initiation à l'espagnol, composition florale, **conte et création, jeu d'échecs, musique**
- * **15 AES** (13 l'an passé en T1)
- * **420 inscriptions cumulées** (329 l'an passé en T1)



Les événements à l'EFIC depuis la rentrée, et à venir :

De très nombreux rendez-vous ont déjà marqués ce premier trimestre :

Septembre	5: animation musicale « même pas peur du loup » 9: réunion de rentrée parents professeurs 22: pique nique de rentrée 23: action de sensibilisation à l'usage des réseaux sociaux 26: assemblée générale
Octobre	7 : blue Shirt Day 12 : canton Cup 15 : exposition recyclage 16: élection des représentants d'élèves 21 : conférence de Sylvie Fauchoux (penser avec les algorithmes) 29: forum des métier Campus France 31: halloween abonnement Tom Poche
Novembre	7: sortie des MS-GS 2 au jardin botanique 17-22: Semaine des Lycées Français du Monde 22 : journée porte ouverte au collège et lycée 28: sortie à 'l'Alliance française des MS-GS1 photo de classe début du cycle piscine pour les CM1 et CM2
Décembre	1 ^{er} : tournoi de pétanque 19: réunion parents – professeurs (élémentaire et secondaire) 20: Noël à l'EFIC

Le directeur remercie les enseignants pour leur investissement ainsi que les parents qui participent aux projets.

Adoption du calendrier scolaire pour la rentrée 2020-2021

Le chef d'établissement présente la proposition de calendrier scolaire pour la rentrée 2020. Il explique que la construction de ce calendrier répond à une double contrainte : institutionnelle et locale (jours fériés et vacances chinoises). Le calendrier est adopté par le CE à l'unanimité. Il sera effectif seulement après validation de l'AEFE.

Questions diverses :

- Du riz supplémentaire à la cantine

Le chef d'établissement explique que du riz supplémentaire est déjà disponible pour les élèves à partir du CM1. Le dispositif est étendu pour les CE2. Concernant les élèves du CP et du CE1, aucun élève ne manifeste le désir de riz supplémentaire. Le chef d'établissement rappelle que pour ces tranches d'âge, les portions sont suffisantes.

Question de madame D'Ussel : A quelle condition sont données ces portions ?

Réponse de monsieur Meyer : le riz supplémentaire est donné si le plat principal a été consommé de manière satisfaisante. Il ne s'agit donc pas d'un repas de substitution mais bien d'un complément.

- Travaux dirigés: manque d'information sur le contenu des travaux dirigés et aussi sur les cours artistiques
- Apprentissage de la musique?
- Instructions de politesse durant les cours ?

Le chef d'établissement rappelle qu'une présentation intégrale des programmes est disponible sur le site internet de l'école (en français, chinois et anglais) ainsi que les liens vers les programmes exhaustifs de l'Education nationale. L'apprentissage de la musique et l'Education Morale et Civique (EMC) y sont inclus.

- est-il possible d'organiser une garderie pour les enfants durant le cours de Français des parents?

Le chef d'établissement n'y voit aucun inconvénient. Il invite les familles à participer à la solution, en proposant par exemple une personne susceptible de garder leurs enfants sur ce créneau horaire, de négocier un prix et de la rémunérer. Il rappelle que l'école ne fait aucun bénéfice sur l'organisation de ces cours. Il souligne toutefois une difficulté : l'utilisation des classes : celles-ci sont des lieux de travail dont le rangement et l'organisation ne doivent pas être perturbés.

- Distributeur de boissons dans l'école

Le chef d'établissement rappelle que de tels distributeurs sont interdits dans les établissements scolaires.

La loi relative à la politique de santé publique du 09 août 2004 (n° 2004-806) interdit la présence, dans tous les établissements scolaires, de machines à boissons et de produits alimentaires payants et accessibles aux élèves.

Il rappelle que l'école dispose de plusieurs points d'eau en libre accès.

- Déplacer la cabane du gardien

Le chef d'établissement a conscience de la gêne occasionnée et abordera la question avec le comité de gestion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Le chef d'établissement remercie tous les participants.

